



COMMUNE de CAMPS-LA-SOURCE

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du jeudi 31 mars 2016

L'an deux mil seize et le trente et un mars à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Bernard VAILLOT, Maire.

Présents : Mme Eliane PREVE, M. Jacques ZURAWSKI, Mme Mireille PAYE, MM. Joseph GUIX-AYATS, Joël ADAM, Mmes Amélie CANDY, Odile REBUFFO, Geneviève FERRANTE, M. David CLERCX, Mme Beryl DEZZANI, M. Stéphane BARRA, M. Mathieu ZUBER, Mme Cécile REDONDO.

Absents : M. Louis BOUTIN, Mme Marie-Annick MISTRE, M. Maurice GASSIER, Mme Tatiana CONSTANTIN.

Mme Cécile REDONDO a été nommée **secrétaire**.

ORDRE DU JOUR :

- Vote du Compte de Gestion Budget M14 2015
- Vote du Compte de Gestion Budget M49 2015
- Vote du Compte Administratif Budget M14 2015
- Vote du Compte Administratif Budget M49 2015
- Affectation des résultats M14 2015
- Affectation des résultats M49 2015
- Taux d'imposition applicables en 2016 aux trois taxes directes locales
- Budget Primitif M14 2016
- Budget Primitif M49 2016
- Election des membres de la Commission de Délégation des Services Publics
- Questions diverses

Vote du Compte de Gestion Budget M14 2015

Le Conseil municipal, après s'être fait présenter le Budget Primitif M14 de l'exercice **2015** et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2015**,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2014**, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier **2015** au 31 décembre **2015**, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2015** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2015** par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Vote du Compte de Gestion Budget M49 2015

Le Conseil municipal, après s'être fait présenter le Budget Primitif M 49 de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote du Compte Administratif Budget M14 2015

Après s'être fait présenter le Budget Primitif M14 de l'exercice 2015, les autorisations spéciales qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur, accompagnés du compte de gestion de Monsieur le Receveur, Considérant que l'ordonnateur a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2015 les finances de la commune de Camps-la-Source en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ou utiles.

Monsieur Bernard VAILLOT, Maire de la Commune de Camps-la-Source, quitte la séance et ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de procéder au règlement du budget 2015 - M14 ;
- de fixer les résultats des différentes sections budgétaires du budget principal, comme suit :

	Mouvements Dépenses 2015	Mouvements Recettes 2015
Fonctionnement	1 556 719,11 €	1 693 857,22 €
Investissement	397 022,22 €	518 958,63 €
Report de l'exercice 2014	169 305,00 €	60 022,03 €
TOTAL	2 123 046,33 €	2 272 837,88 €

Restes à réaliser 2015 à reporter en 2016 :

- Dépenses : 575 725,20 €
- Recettes : 607 267,22 €
- d'approuver le compte administratif du budget principal 2015.

Vote du Compte Administratif Budget M49 2015

Après s'être fait présenter le Budget Primitif - M 49 de l'exercice 2015, les autorisations spéciales qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur, accompagnés du compte de gestion de Monsieur le Receveur,

Considérant que l'ordonnateur a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2015 les finances de la Commune de Camps-la-Source en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ou utiles,

Monsieur Bernard VAILLOT, Maire de la Commune de Camps-la-Source, quitte la séance et ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de procéder au règlement du budget 2015 - M 49 ;
- de fixer les résultats des différentes sections budgétaires du budget eau et assainissement, comme suit :

	Mouvements dépenses 2015	Mouvements recettes 2015
Exploitation	152 692,18 €	140 839,49 €
Investissement	55 771,61 €	83 962,18 €
Report de l'exercice 2014	0 €	63 874,78 €
TOTAL	208 463,79 €	288 676,45 €

Restes à réaliser 2015 :

- Dépenses : 109 468,59 €
- Recettes : 116 489,36 €

- d'approuver le compte administratif du budget de l'eau et assainissement 2015.

Taux d'imposition applicable en 2016 à chacune des trois taxes directes locales

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les taux 2015 des trois taxes directes locales :

- Taxe d'Habitation 11,00 %
- Foncier Bâti 18,00 %
- Foncier Non Bâti 98,49 %

Le conseil municipal, après avoir délibéré du taux d'imposition applicable en 2016 à chacune des trois taxes directes Locales, décide, à l'unanimité :

- ♦ de maintenir les taux de 2015 de la Taxe d'Habitation et de la Taxe du Foncier Bâti, ainsi :
 - Taxe d'Habitation 11,00 %
 - Foncier Bâti 18,00 %
 - Foncier Non Bâti 98,49 %

- ♦ de les porter au cadre II, colonne 10, de l'état n°1259 de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016.

Budget Primitif M14 2016

Compte tenu de la population de la Commune de Camps-la-Source, l'examen et l'adoption du budget doivent être conformes à la nomenclature de l'instruction comptable M 14.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif M 14 2016 par nature, avec reprise des résultats de l'exercice 2015.

Les différents postes de dépenses et de recettes s'équilibrent, en section de fonctionnement et d'investissement, pour un montant total de : 3 771 485.36 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses : 1 860 551.57 €	Dépenses : 1 910 933.79 €
Recettes : 1 860 551.57 €	Recettes : 1 910 933.79 €

Budget Primitif M49 2016

Compte tenu de la population de la Commune de Camps-la-Source, l'examen et l'adoption du budget doivent être conformes à la nomenclature de l'instruction comptable M 49.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif M 49 2016 par nature, avec reprise des résultats de l'exercice 2015.

Les différents postes de dépenses et de recettes s'équilibrent, en section d'exploitation et d'investissement, pour un montant total de : 430 597,64 €

SECTION D'EXPLOITATION	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses : 177 799,28 €	Dépenses : 252 798,36 €
Recettes : 177 799,28 €	Recettes : 252 798,36 €

Election des membres de la Commission de Délégation des Services Publics

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et particulièrement ses articles L 1411-1, L 1411-5, L 1411-6 et L 1411-7 ainsi que ses articles D 1411-3 à D 1411-5,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 07 décembre 2015, portant fixation des conditions de dépôt des listes de la commission de délégation de service public,

Considérant que la commission de délégation de service public est composée, **autre le Maire, président**, ou son représentant, de trois membres titulaires et trois membres suppléants élus en son sein par le conseil municipal, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la Commission de délégation de service public, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Dans ce cadre, une liste a été déposée :

Titulaires :

- Gérard PORRE
- Jacques ZURAWSKI
- Joseph GUIX-AYATS

Suppléants :

- Cécile REDONDO
- David CLERCX
- Joël ADAM

L'Assemblée est donc invitée à bien vouloir procéder à l'élection de trois membres titulaires et trois membres suppléants appelés à siéger à la commission de délégation de service public.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 15
- Nombre total de suffrages exprimés : 15

Sont donc désignés membres de la commission de délégation de service public :

En qualité de membres titulaires :

- Gérard PORRE
- Jacques ZURAWSKI
- Joseph GUIX-AYATS

En qualité de membres suppléants :

- Cécile REDONDO
- David CLERCX
- Joël ADAM

Questions diverses :

Monsieur le Maire informe de la fermeture de la 4^o classe de l'école maternelle à la rentrée scolaire prochaine.

La séance est levée à 22 h 40.

*Les délibérations sont affichées à l'accueil de la mairie
où vous pouvez en prendre connaissance.*